



## Harcelement, provocation et petition

Par xena, le 29/09/2012 à 02:52

Bonjour,

Voici 2 ans que je travaille dans un service à l'hôpital.

au départ j'étais aux rendez-vous et très vite je me suis retrouvée secrétaire d'un grand chef de service alors que je ne suis qu'agent. ce qui suscite pas mal de jalousies.

une cadre: "chacun devrait rester à sa place!

-mais ce n'est pas moi qui suis venue, on est venu me chercher

-vous n'aviez qu'à passer des concours!!"

Une autre fois, elle a dit à mon cadre supérieur que je l'avais insultée...elle a été incapable de dire quelle insulte j'avais proférée à son sujet.

Une autre cadre qui ne pouvait déjà pas me voir avant que j'arrive...me retire des jours ci et là sous prétexte que je n'ai pas émargé. j'ai donc perdu plusieurs fois une partie de mon salaire parce qu'elle sait que je suis là mais n'ayant pas émargé elle me signale en absence irrégulière. alors que mon code de logiciel a travaillé (tout seul peut-être)

Une réunion avait comme objet: organisation du secrétariat

Mon cadre supérieur de pôle me dit "tu viens?" Je lui réponds "bien sûr! Monsieur quand c'est votre anniversaire vous êtes là...donc étant donné que ça va être ma fête je serais là"

J'avais senti que quelque chose se tramait lorsqu'une secrétaire, qui m'avait accueilli dans le service en me disant que je ne serais bonne qu'à faire des archives avait demandé à la première cadre de venir et ce, avec insistance...

la réunion débute et les éloges fusent concernant l'ensemble des secrétaires, et on arrive très vite à moi et même en étant courageuse, travailleuse, dévouée pour mon chef de service, ça n'allait pas...mon tempérament et ma façon de parler pouvant paraître directive ne plaît pas. la secrétaire qui avait ma place au départ alors qu'elle s'absentait à tout va sans prévenir, sans dire quand elle revenait et ses absences pouvaient durer 3 semaines et elle revenait reprendre

son siege a l epoque comme si de rien n etait. elle ne delivrait pas d arret maladie.j ai doonc demander a plusieurs reprises a mon chef de choisir entre celle avec qui il travaillait depuis 15ans et moi car je ne supportais plus de faire "bouche trou"  
Lors de cette reunion il est don evoqué qu une seetaire semait le trouble. moi. tous les regard sont tournes vers moi et les critiques fusent. non pas sur mon travail mais sur mon comportement. une petition est evoquee mais je leur ai rapidement couper l herbe sous le pied en leur expliquant ce qu est une petition.3mois apres une petition disant que je suis irrespectueuse renait.40p auraient signe.que faire?

Par **chris\_idv**, le **01/10/2012** à **16:27**

Bonjour,

"Une autre cadre qui ne pouvais deja pas me voir avant que j'arrive...me retire des jours ci et là sous pretexte que je n'ai pas emargé."

Donc à l'avenir ... émargez tout simplement.

"mon temperament et ma facon de parler pouvant paraitre directive ne plait pas."

Vous indiquez être agent donc ne vous attribuez pas arbitrairement des prérogatives de cadre/responsable si vous ne les avez pas : modifiez votre approche et passez du 'directif' au 'suggestif' afin d'apaiser les esprits dans votre entourage professionnel.

Une pétition n'est pas illégale.

Si 40 de vos collègues ont signé une pétition contre vous le chiffre est suffisamment significatif pour remettre en question votre attitude:

o quelques personnes seulement celà pourrait être juste une question de personnalité et de divergence d'opinion

o 40 personnes ... le problème vient de vous

Cordialement,

Par **xena**, le **01/10/2012** à **20:18**

Oui le probleme vient de moi

- J'ai une demarche assurée
- je ne refere d aucun incident ce qui fait quil n y a pas d anteriorité
- on ne supporte pas ma reussite.
- dans ce service il y a deux poids deux mesures.
- on me jalouse la place.

La petition n est pas illegale mais represente un moyen de pression et est ni plus ni moins

que diffamatoire et calomnieuse.

tres cordialement.

Par **xena**, le **01/10/2012** à **20:19**

Oui le probleme vient de moi

- J'ai une demarche assurée
- je ne refere d aucun incident ce qui fait quil n y a pas d anteriorité
- on ne supporte pas ma reussite.
- dans ce service il y a deux poids deux mesures.
- on me jalouse la place.

La petition n est pas illegale mais represente un moyen de pression et est ni plus ni moins que diffamatoire et calomnieuse.

tres cordialement.